

## Objectif

- Accueillir des stagiaires dans le cadre de la **formation continue ou en alternance** et leur permettre d'acquérir, selon leur projet, tout ou partie des compétences attendues d'un électricien.

## Personnes concernées

- Salariés dans le cadre du plan de formation interne
- Salariés en Contrat de Professionnalisation
- Jeunes en Emploi d'Avenir
- Salariés en Congé Individuel de Formation (CIF)
- Demandeurs d'emploi en Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)

## Certification possible selon le projet

- Titre Professionnel d'Electricien d'Équipement ou Certificat de Compétences Professionnelles délivré par le Ministère chargé de l'Emploi
- Attestation d'acquis de formation



	Intitulé	En continue	En alternance
Parcours certifiant	Titre professionnel	840 h	12 sem.
	CCP 1 - Réaliser l'équipement électrique des locaux d'habitation	420 h	7 sem.
	CCP 2 - Réaliser l'équipement électrique des locaux tertiaires	210 h	3 sem.
	CCP 3 - Réaliser l'équipement électrique des locaux industriels	210 h	3 sem.
Exemples de formations non certifiantes	Réaliser une installation électrique simple dans un local d'habitation	2 sem.	
	Réaliser une installation électrique simple dans un local à usage tertiaire	2 sem.	
	Réaliser une installation électrique de confort dans un local d'habitation	2 sem.	
	Réaliser une installation industrielle simple	2 sem.	

Contactez-nous au 04.77.23.01.71 - [afimab@wanadoo.fr](mailto:afimab@wanadoo.fr)

AFIMAB 49, Rue Cuvier 42300 Roanne - [www.afimab.fr](http://www.afimab.fr)

(à proximité de la gare et du centre-ville)